

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'UTILISATION

Entre la Société **ESSENCE TRAINS SAS**, domiciliée au 4 rue du Stade, 63670, La Roche Blanche, France, au Capital Social de 5.000,00€, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Clermont-Ferrand, sous le numéro SIRET 941 622 078, représentée par Mme. Anne-Sophie RODDE, en qualité de Président, dûment habilité aux fins des présentes.

La Société peut être jointe par email à l'adresse suivante [essenciatrains@gmail.com](mailto:essenciatrains@gmail.com)

Et/ou par téléphone au numéro suivant [+33 \(0\)6 50 29 04 81](tel:+33(0)650290481)

Ci-après la « Société », d'une part,

Et la personne physique ou morale procédant à l'achat de produits ou services de la Société.

Ci-après le « Client », d'autre part.

Il a été exposé et convenu ce qui suit :

## PREAMBULE

La Société exerce une activité de conception et de vente de modèles réduits et accessoires ferroviaires à destination de consommateurs et distributeurs, commercialisés par vente directe ou par l'intermédiaire de son site Internet <http://essenciatrains.com> (le « Site »).

La liste et le descriptif des biens et services proposés par la Société peuvent être consultés sur le Site susmentionné.

La Société est susceptible de faire appel à des professionnels extérieurs pour l'approvisionnement de matériaux et toutes tâches afférentes à la conception et la réalisation des produits, ce que le Client accepte et reconnaît.

## ARTICLE 1 : OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation (CGVU) s'appliquent à toutes les modalités et conditions d'utilisation du Site d'Essencia Trains ainsi que les conditions de vente des produits proposés par des personnes physiques ou morales, majeures et/ou juridiquement responsables et déterminent les droits et obligations des parties dans le cadre de l'activité de la Société en France et à l'étranger.

Elles sont librement accessibles et consultables sur le Site de la Société et peuvent être envoyées sur demande par email ou courrier postal au Client.

Aucune condition particulière ne peut, sauf exception formelle écrite et signée par la Société et le Client, prévaloir sur les présentes CGVU.

La nullité d'une clause contractuelle n'entraîne pas la nullité des présentes CGVU.

Les présentes CGVU régissent les ventes de produits et sont partie intégrante du contrat entre la Société et le Client. Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande et à la conclusion du contrat, de manière lisible et compréhensible, des présentes CGVU et pour le Client Particulier toutes les informations listées à l'article L. 221-5 du code de la consommation.

La Société se réserve la possibilité de modifier les présentes à tout moment par la publication d'une nouvelle version sur son Site. Les CGVU applicables alors sont celles étant en vigueur à la date du paiement (ou du premier paiement en cas de paiements multiples) de la commande.

# **CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'UTILISATION**

Le Client déclare être en mesure de contracter légalement en vertu des lois françaises ou valablement représenter la personne physique ou morale pour laquelle il s'engage. Sauf preuve contraire les informations enregistrées par la Société constituent la preuve de l'ensemble des transactions.

## **ARTICLE 2 : OBJET ET ACCES DU SITE**

Le Site a pour objectif principal de :

- Communiquer des informations sur les produits vendus par la Société ;
- Présenter les statuts et les projets de la Société ;
- Mettre à disposition des photos des produits vendus et des actualités ;
- Offrir un espace de discussion sous forme de forum de questions/réponses accessibles aux utilisateurs. L'utilisateur est tenu responsable de tout contenu qu'il met en ligne. L'utilisateur s'engage à ne pas publier de contenus susceptibles de porter atteinte aux intérêts de tierces personnes. La suppression ou la modification par le Site du contenu de l'utilisateur peut s'effectuer à tout moment, pour n'importe quelle raison et sans préavis.

L'accès au Site est libre et gratuit pour tout utilisateur disposant d'un accès à internet. Aucune inscription n'est obligatoire pour consulter le Site.

Aucun paiement ne peut être effectué sur le Site.

Pour des raisons de maintenance ou d'évolution du Site, son accès peut être interrompu ou suspendu par l'éditeur sans préavis ni justification.

Les informations diffusées sur le Site sont présentées à titre purement informatif. En dépit des mises à jour régulières, la responsabilité du Site ne peut être engagée en cas de modification des dispositions administratives et juridiques apparaissant après la publication. Il en est de même pour l'utilisation et l'interprétation des informations communiquées sur la plateforme.

## **ARTICLE 3: PRIX**

Les prix sont librement fixés par la Société et sont stipulés sur le bon de commande adressé à l'acheteur. Les prix des produits vendus sont indiqués toutes taxes comprises TTC (TVA suivant la fiscalité française et au taux en vigueur au moment de la facturation + autres taxes éventuelles).

Ils sont hors frais d'expédition.

Pour tous les produits expédiés hors Union Européenne et/ou DOM-TOM, le prix est calculé hors taxes automatiquement sur la facture.

Des droits de douane ou autres taxes locales ou droits d'importation ou taxes d'état sont susceptibles d'être exigibles dans certains cas.

Ces droits et sommes ne relèvent pas du ressort de la Société. Ils seront à la charge du Client et relèvent de sa responsabilité (déclarations, paiement aux autorités compétentes, etc.).

La Société invite à ce titre le Client à se renseigner sur ces aspects auprès des autorités locales correspondantes.

Il existe trois possibilités d'achat des produits vendus par la Société : par souscription, par réservation ou à la sortie du produit.

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'UTILISATION

## Conditions particulières pour les produits réalisés sur commande et vendus soit par souscription soit par réservation

### ➤ **Vente par souscription**

Ce type de vente offre au Client la garantie d'obtenir le produit souhaité ainsi que des conditions tarifaires avantageuses sur le prix final du produit. Les prix des produits sont fermes.

Cette vente se décompose en un versement d'acompte au moment de la réservation du produit, de deux autres versements espacés au fil de sa réalisation et du solde de la commande avant la livraison du produit.

Les modalités de règlement seront expressément spécifiées au Client préalablement à la validation de sa commande.

Le Client s'engage à respecter l'intégralité des échéances de paiement (voir article concerné) sous peine de perdre les avantages tarifaires proposés au moment de l'acceptation de la commande.

### ➤ **Vente par réservation**

Ce type de vente offre au Client la garantie d'obtenir le produit souhaité. Les prix des produits sont fermes.

Ce type de vente se décompose en un versement d'acompte au moment de la réservation du produit, et du solde de la commande avant la livraison du produit.

Pour les ventes susmentionnées, les délais de réalisation sont informatifs et seront régulièrement actualisés et communiqués à l'Acheteur.

Toute souscription ou réservation d'un produit commandé constitue un engagement inconditionnel du Client envers la Société qui ne pourra être annulé par le Client sans l'accord écrit de la Société. Le Client devra s'acquitter du (des) montant(s) restant dû(s) jusqu'à la disponibilité du produit. Le Client qui désire annuler sa souscription ou réservation, accepte de perdre les sommes déjà engagées sans prétendre à un quelconque dédommagement.

En l'absence de règlement du (des) montant(s) dû(s) aux dates demandées, la Société se réserve la possibilité de ne pas exécuter ses obligations relatives à la commande.

## ARTICLE 4 : ACCEPTATION DU BON DE COMMANDE

Le Client recevra un accusé de réception de sa commande par courrier électronique ou postal, confirmant les détails de sa commande. La validité du bon de commande est déterminée par la date indiquée sur celui-ci.

Le Client disposera alors d'un délai de sept (7) jours pour identifier d'éventuelles erreurs commises dans la saisie des données et de les signaler à la Société. La commande ne devient ferme et définitive qu'après signature du « bon de commande » et à réception par la Société de l'acompte prévu au bon de commande. Tout acompte versé lors de la signature du bon de commande sera de plein droit acquis à la Société et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement en cas d'annulation de la commande après son acceptation par la Société pour quelque raison que ce soit.

Toute commande implique l'adhésion sans réserve aux présentes CGVU.

Les commandes sont définitives et irrévocables, toute demande de modification faite par le Client est soumise à l'acceptation de la Société.

La langue du contrat est la langue française.

# **CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'UTILISATION**

L'archivage des communications, de la commande, des détails de la commande, ainsi que des factures est effectué sur un support fiable et durable de manière constituer une copie fidèle et durable conformément aux dispositions de l'article 1360 du code civil.

Ces informations peuvent être produites à titre de preuve du contrat.

## **ARTICLE 5 : MODALITES DE PAIEMENT**

Le Client sélectionne son mode de règlement à l'issue de sa commande et dispose de la possibilité de régler par :

- Chèque
- Virement bancaire

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

Le non-règlement de factures dans les délais indiqués rendent caduques les conditions tarifaires conclues entre les parties.

Dans le cas où le contrat est conclu entre la Société et un professionnel, c'est-à-dire toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'elle agit au nom et pour le compte d'un autre professionnel, en cas de retard de paiement, par application de l'Article L441-10 du Code de commerce, des pénalités de retard sont applicables sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure préalable. Le montant des pénalités résulte de l'application aux sommes restant dues d'un taux d'intérêt légal en vigueur au moment de l'incident. En outre, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros s'appliquera en vertu de l'article D 441-5 du Code de commerce.

En cas d'option de souscription, les conditions de règlement sont définies ci-dessous :

- Un premier versement, à la signature du bon de commande valant commande,
- Un second versement, à la présentation du prototype de travail,
- Un troisième versement, à la présentation du prototype de production,
- Le solde à la livraison du modèle.

Les montants des versements dépendront des bons de commande, et seront indiqués sur ceux-ci.

En cas d'option de réservation, les conditions de règlement sont définies ci-dessous :

- Un premier versement, à la signature du bon de commande valant commande,
- Le solde à la livraison du modèle.

Les montants des versements dépendront des bons de commande, et seront indiqués sur ceux-ci.

En cas d'option d'achat à la sortie du modèle, le paiement est effectué en totalité et immédiatement lors de l'achat.

## **ARTICLE 6 : LIVRAISON**

La Société communique sur la facture du solde soit une date de livraison soit un délai de livraison.

# **CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'UTILISATION**

La livraison se fera à l'adresse indiquée par le Client au moment de sa commande ou de la disponibilité du matériel.

La livraison intervient sous forme

- De remise en main propre lors de l'achat ou de la disponibilité du ou des produit(s) ou ultérieurement selon les modalités convenues entre les parties.
- D'envoi par poste ou transporteur selon accord entre les parties. Dans ce cas, le montant des frais d'expédition est dû par le Client comme indiqué dans l'article 2 des présentes CGVU.

La Société communiquera toutes les informations relatives au suivi de la livraison dès expédition de la commande.

Les délais de livraison ne prennent pas en compte le délai de préparation de la commande.

La Société s'engage à ce que les délais annoncés soient respectés. Tout retard dans la préparation et l'expédition de la commande sera notifié au Client par e-mail, téléphone ou message.

Pour les Clients particuliers, à défaut de livraison dans les délais convenus sur la facture du solde, sauf cas de force majeure ou en cas de retard imputable au Client, ce dernier pourra demander la résolution de la vente. Toutefois, il devra d'abord adresser à la Société une première mise en demeure octroyant à la Société un délai supplémentaire pour qu'elle respecte ses engagements. Une fois ce délai complémentaire écoulé, et en l'absence de livraison du bien, le Client pourra annuler le contrat sans délai ni pénalités par une nouvelle lettre recommandée avec accusé de réception ou par un écrit sur un autre support durable. La Société devra rembourser le Client particulier dans les 14 jours de la réception de la lettre ou de l'écrit sur le support durable.

Pour tous les autres Clients, les délais d'intervention, de livraison et d'exécution sont donnés à titre indicatif sans engagement de la part de la Société.

La Société rappelle qu'au moment où le Client prend possession physiquement des produits, les risques de perte ou d'endommagement des produits lui sont transférés. Il appartient au Client de notifier au transporteur toute réserves sur le produit livré.

## **ARTICLE 7 : PRODUITS**

Les caractéristiques essentielles des produits et leurs prix respectifs sont mis à disposition du Client sur le Site de la Société ou tout autre moyen mis à disposition par la Société, de même, le cas échéant, que le mode d'utilisation du produit.

La Société propose la possibilité de réaliser des souscriptions ou des réservations préalablement à tout début de commercialisation d'un produit. Dans ce cas, le Client disposera de toutes les informations relatives au(x) produit(s) et d'une date de livraison prévisionnelle. Tout changement de date lui sera notifié sans délai.

Conformément à l'article L112-1 du Code la consommation, le Client est informé, par voie de marquage, d'étiquetage, d'affichage ou par tout autre procédé approprié, des prix et des conditions particulières de la vente du produit avant acceptation de la commande.

Dans tous les cas, le montant total dû par le Client à la Société est indiqué lors de la confirmation de la commande. Celui-ci ne comporte pas les frais d'expédition facturés en supplément, comme indiqué dans l'article 2 des présentes CGVU.

Ces éventuels frais sont indiqués au Client lors du processus de vente, et en tout état de cause au moment du solde de la commande.

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'UTILISATION

La Société se réserve la possibilité de modifier ses prix à tout moment, tout en garantissant l'application du prix indiqué au moment de la commande.

Le Client atteste avoir reçu un détail des frais d'expédition ainsi que les modalités de paiement, de livraison et d'exécution du contrat, ainsi qu'une information détaillée relative à l'identité de la Société, ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités dans le contexte de la présente vente.

La Société s'engage à honorer la commande du Client dans la limite des stocks de produits disponibles uniquement. A défaut, la Société en informe le Client ; si la commande a été passée, et à défaut d'accord avec le Client sur une nouvelle date de livraison, la Société remboursera le Client.

Les informations contractuelles sont présentées en détail et en langue française.

Les parties conviennent que les illustrations ou photos des produits offerts à la vente n'ont pas de valeur contractuelle.

La durée de validité de l'offre des produits en souscription ainsi que leurs prix est précisée sur le Site de la Société et via les communications envoyées par la Société aux Clients. Sauf conditions particulières, les droits concédés au titre des présentes le sont uniquement à la personne physique signataire de la commande (ou la personne titulaire de l'adresse email communiquée).

## ARTICLE 8 : CONFORMITE

Conformément à l'article L.411-1 du Code de la consommation, les produits offerts à la vente au travers des présentes CGVU répondent aux prescriptions en vigueur relatives à la sécurité et à la santé des personnes, à la loyauté des transactions commerciales et à la protection des consommateurs. Indépendamment de toute garantie commerciale, la Société reste tenue des défauts de conformité et des vices cachés du produit.

Conformément à l'article L.217-4, la Société livre un produit conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

La Société est garante de la conformité des prestations au contrat, permettant au Client particulier de formuler une demande au titre de la garantie légale de conformité prévue aux articles L.217-8 et suivants du code de la consommation ou au Client de formuler une demande au titre de la garantie des défauts de la chose vendue au sens des articles 1641 et suivants du code civil.

Lorsque le Client particulier agit en garantie légale de conformité, il :

- bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir. Il peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coûts prévues par l'article L. 217-8 du Code de la consommation. A savoir que pour les produits fabriqués à la commande et en série limitée, le remplacement n'est pas réalisable.

- est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les 24 mois suivant la délivrance du bien.

La Société rappelle l'article 1641 du Code civil « *le vendeur est tenu de la garantie à raison des vices cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus*

# **CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'UTILISATION**

L'article 1648, 1er alinéa du Code civil : « *L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice* ».

Le Client peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés du produit vendu au sens de l'article 1641 du Code civil et que dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du Code civil. Le cas échéant, le Client peut présenter toute réclamation en contactant la Société par lettre recommandée avec accusé de réception au siège social. L'obligation de garantie reposant sur la Société est exclue si le vice de fonctionnement résulte de l'intervention du Client sans autorisation sur le produit vendu ou si le fonctionnement défectueux provient de l'usure normale du produit, d'une négligence ou d'un non-respect des conditions normales d'utilisation ou un défaut d'entretien du Client ou d'un cas de force majeure. Aussi, le Client reconnaît avoir pris connaissance des conditions d'entretien des matériaux utilisés et des conditions d'utilisation à respecter conformément aux instructions données par la Société.

## **ARTICLE 9 : RESERVE DE PROPRIETE**

Les produits demeurent la propriété de la Société jusqu'au paiement complet de la commande par le Client. Mais le Client en deviendra responsable dès la remise matérielle.

## **ARTICLE 10: DELAI DE RETRACTATION**

Conformément aux dispositions de l'article L 221-5 du Code de la consommation, le Client dispose du droit de se rétracter sans donner de motif, dans un délai de quatorze (14) jours à la date de réception de sa commande.

Le droit de rétractation peut être exercé en contactant la Société soit par courrier postal à l'adresse de la Société, le cachet d'oblitération faisant foi, soit par voie électronique aux coordonnées communiquées ci-dessous dans les Présentes CGVU.

Conformément aux dispositions des articles L. 221-18 à L. 221-28 du Code de la consommation, ce droit de rétractation ne peut être exercé pour les produits confectionnés selon les spécifications du Client ou nettement personnalisés, ayant fait l'objet d'une souscription ou d'une réservation avant commercialisation.

En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susmentionné, le prix du ou des produits achetés seront remboursés, les frais d'expédition d'envoi et de retour restant à la charge du Client. Les retours des produits sont à effectuer dans leur état d'origine et complets (emballage, accessoires, notice).

La Société procédera au remboursement du produit retourné dans un délai de 14 jours à compter de la date de réception du produit retourné. Le remboursement se fera par le même moyen que celui utilisé par le Client pour la transaction initiale.

Conformément aux dispositions légales, prendre contact avec la Société au préalable.

## **ARTICLE 11 : MODIFICATION DU CONTRAT**

Toute modification contractuelle n'est valable qu'après un accord écrit et signé des parties.

# **CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'UTILISATION**

## **ARTICLE 12 : RESILIATION DU CONTRAT**

La résiliation du contrat peut intervenir, d'un commun accord entre les parties ou de façon unilatérale à l'issue du respect d'un préavis de deux (2) semaines à compter de la notification de la volonté de mettre fin au Présent contrat. La partie qui souhaite mettre fin au contrat adresse à l'autre un écrit notifiant cette volonté par voie postale ou par voie électronique. La preuve de l'envoi et de réception incombe à l'expéditeur.

Pour les produits ayant fait l'objet d'une souscription ou d'une réservation anticipée à la commercialisation dudit produit, la rupture du contrat n'entraînera aucun remboursement par la Société des sommes déjà engagées par le Client, sauf accord écrit spécifié par la Société.

Tout manquement de l'une des parties à ses obligations peut entraîner, si bon semble au créancier de l'obligation inexécutable, la résiliation de plein droit du présent contrat.

Constitue un manquement justifiant la résiliation du présent contrat, le non-respect d'un engagement ou d'une clause de ce dernier. La résiliation interviendra suite à l'envoi d'une mise en demeure du créancier, adressée par lettre recommandée avec accusé de réception demeurée sans effet, sans préjudice de tous dommages et intérêts.

Enfin, en cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil, le contrat prend immédiatement fin à compter de la survenance de la cause à l'origine de la force majeure et ce, sans dommage pour les parties.

## **ARTICLE 13 : FORCE MAJEURE**

La survenance d'un cas de force majeur a pour effet de suspendre l'exécution des obligations contractuelles de la Société. Seront considérés comme cas de force majeure tous faits ou circonstances irrésistibles, extérieurs aux parties, imprévisibles, inévitables, indépendants de la volonté des parties et qui ne pourront être empêchés par ces dernières, malgré tous les efforts raisonnablement possibles.

De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuits, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et des tribunaux français (cette liste n'étant pas exhaustive) : le blocage des moyens de transports ou d'approvisionnements, tremblements de terre, incendies, tempêtes, inondations, foudre, l'arrêt des réseaux de télécommunication ou difficultés propres aux réseaux de télécommunication externes aux Clients, guerre.

Les parties se rapprocheront pour examiner l'incidence de l'évènement et convenir des conditions dans lesquelles l'exécution du contrat sera poursuivie.

## **ARTICLE 14 : GARANTIES**

En matière de garantie des produits, les dispositions légales et réglementaires françaises et européennes relatives à la vente aux particuliers sont applicables.

Les garanties ne s'appliquent qu'aux produits considérés en état d'origine. Les produits démontés, modifiés, détériorés ou présentant une usure anormale ne sont pas couverts par la garantie.

Aucune garantie complémentaire n'est proposée.

# **CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'UTILISATION**

## **ARTICLE 15 : RECLAMATIONS ET MEDIATION**

Le cas échéant, le Client peut présenter toute réclamation en contactant la Société au moyen des coordonnées suivantes : courrier électronique ou postal à l'adresse de la Société en joignant les pièces relatives à la réclamation.

Conformément aux dispositions des articles L. 611-1 à L. 616-3 du Code de la consommation, le Client est informé qu'il peut recourir à un médiateur de la consommation dans les conditions prévues par le titre Ier du livre VI du code de la consommation.

En cas d'échec de la demande de réclamation auprès de la Société, ou en l'absence de réponse dans un délai de deux mois, le Client peut soumettre le différent à un médiateur qui tentera en toute indépendance de rapprocher les parties en vue d'obtenir une solution amiable.

Si le différend n'a pas reçu de solution dans un délai de 45 jours suivant la mise en œuvre de la médiation, les parties auront recours aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes CGVU est soumis au droit français.

## **ARTICLE 16 : PROPRIETE INTELLECTUELLE**

Conformément à l'article L122-4 du Code de la propriété intellectuelle, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation, la transformation ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque ».

Le Client dispose seulement d'un droit d'utilisation des produits, de leur contenu et de tous les éléments qu'ils soient visuels ou sonores, des textes, mises en page, illustrations, photographiques, documents ainsi que l'intégralité des éléments susceptibles d'être mis à sa disposition et ce, conformément à son ou à leur usage, aux consignes, guide d'utilisation et aux dispositions légales et réglementaires applicables.

Le Vendeur conserve l'intégralité des droits d'auteur et de propriété industrielle et intellectuelle afférents à la marque, aux produits, dessins, modèles, photos, catalogues et documentations techniques qui ne pourront faire l'objet d'aucune copie, reproduction, réutilisation sans son autorisation express écrite préalable.

Le non-respect de ces dispositions expose son auteur à des poursuites judiciaires.

## **ARTICLE 17 : REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES**

Les informations recueillies sur le Client font l'objet d'un traitement informatique réalisé par la Société et sont indispensables au traitement de sa commande.

Ces informations et données personnelles sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires. Elles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour l'exécution des commandes et des garanties éventuellement applicables à l'issue de ces commandes.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, et par le Règlement Européen n°2016/679 du 27 avril 2016, le Client dispose d'un droit d'accès, de modification, d'effacement, et de portabilité des données le concernant,

# **CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'UTILISATION**

ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime, droits qu'il peut exercer en s'adressant à la Société

Par e-mail à l'adresse suivante : [essenciatrains@gmail.com](mailto:essenciatrains@gmail.com)

Par courrier à l'adresse suivante : 4, rue du Stade, 63670 La Roche Blanche

En cas de réclamation, le client peut contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). »

## **ARTICLE 18 : RESPONSABILITE**

La Société ne peut être tenue pour responsable des dommages de toute nature, tant matériels qu'immatériels ou corporels, qui pourraient résulter d'un mauvais fonctionnement ou de la mauvaise utilisation des produits vendus.

La responsabilité de la Société ne repose en aucun cas sur les conséquences directes ou indirectes, que ce soit sur les personnes ou sur les biens, d'un dysfonctionnement d'un produit vendu sous réserve des dispositions légales d'ordre public.

La responsabilité de la Société est strictement limitée aux montants des produits vendus. Sa responsabilité ne pourra en aucun cas être engagée en cas de non-respect du Client aux obligations des présentes CGVU.

La responsabilité ne pourra pas non plus être engagée en cas de mauvais usage du ou des produit(s) acheté(s), d'une quelconque modification effectuée quant aux fonctionnalités ou destination relative au(x) produit(s) et pour toute cause étrangère à la Société.

## **ARTICLE 19 : DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE**

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français. La loi française et les tribunaux français sont compétents en cas de contestation ou de litige intervenant entre les parties, dans les conditions de droit commun.